

## Le cabinet d'avocats ADVANT Altana poursuit sa dynamique de développement en nommant 4 nouveaux Counsels

---

**Début d'année dynamique pour le cabinet ADVANT Altana qui après avoir coopté trois counsels au rang d'associés (Benjamin Dors, Cécile Ferouelle et Gildas Robert) annonce avoir nommé quatre nouveaux counsels : Arthur Boutemy, Chloé Girard, Jordan Illouz et Camille Raclet depuis le 1er janvier 2023.**

Ces nominations sont une nouvelle preuve du dynamisme du cabinet qui poursuit sa stratégie de promotion interne des talents. Elles témoignent de la constante volonté des associés d'ADVANT Altana d'accompagner l'évolution de leurs collaborateurs sur le long terme. Le cabinet qui entend accompagner le développement de ses clients à travers l'Europe continentale depuis la création d'ADVANT en 2021, accompagne ainsi également celui de ses équipes.

À propos d'ADVANT Altana

**ADVANT Altana** est un cabinet d'avocats multi-practices fondé en 2009, qui compte plus de 80 avocats et juristes, dont 24 associés. Les équipes d'ADVANT Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d'activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies Renouvelables, Sciences de la Vie, TMT (Technologies – Médias – Télécommunications). ADVANT Altana travaille en étroite collaboration avec les cabinets membres d'ADVANT (ADVANT Beiten et ADVANT Nctm).

À propos d'ADVANT

**ADVANT** est une association européenne de cabinets d'avocats qui occupe une position unique pour donner à ses clients un avantage lorsqu'ils naviguent dans le paysage juridique et commercial complexe et nuancé de l'Europe. Les membres ADVANT sont des cabinets de premier plan dans leurs juridictions respectives. ADVANT est composé de 152 associés et d'environ 550 professionnels répartis sur 13 bureaux en Europe et au-delà. L'association a été créée en 2021 par trois cabinets membres fondateurs - Altana en France, Beiten en Allemagne et Nctm en Italie.

Pour plus d'informations : [advant-altana.com](http://advant-altana.com)



**Arthur Boutemy** a prêté serment en 2012. Arthur a rejoint l'équipe Corporate d'ADVANT Altana en 2019. Il a démarré sa carrière au sein du cabinet Fidal au sein des équipes fusions-acquisitions et services financiers. À cette occasion, il a développé une expertise particulière en matière de financements alternatifs. Il a également été détaché plusieurs mois dans une société de gestion spécialisée en immobilier. Au sein de l'équipe Corporate M&A d'ADVANT Altana, Arthur intervient sur les opérations d'acquisitions et de cessions de sociétés et de groupes, avec un focus particulier dans les domaines de l'édition de logiciels, de l'hôtellerie, de l'alimentation et de la santé. Il est titulaire d'un Master 2 « Droit des affaires (DJCE) » de l'Université de Nancy et a également été chargé de travaux dirigés en droit des sociétés à l'université Paris II – Panthéon Assas.



**Chloé Girard** a prêté serment en 2014, date à laquelle elle a rejoint l'équipe construction d'ADVANT Altana après une première expérience de juriste au sein d'une entreprise de construction. Elle représente et conseille un large éventail de clients allant des maîtres d'ouvrage personnes physiques aux majors du BTP français et étrangers qu'ils agissent en qualité d'entreprises principales ou de sous-traitants, et ce devant toutes les juridictions françaises ainsi que dans le cadre de procédures arbitrales. Elle a également développé une expertise en procédure de médiation et de résolution de litiges complexes au Moyen-Orient. Enfin, Chloé est chargée de l'enseignement « Contrats internationaux de construction » au sein du Master 2 Droit de l'urbanisme et de la construction de l'Université de Poitiers.

---

## Press contacts

Arthur BLANC-AUBERT  
Gantzer Agency  
+ 33 7 60 21 20 34

[arthur.blancaubert@gantzeragency.com](mailto:arthur.blancaubert@gantzeragency.com)

Dominique CHANTEUX-GILLET  
ADVANT Altana  
+ 33 6 63 11 25 46

[dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com](mailto:dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com)





**Jordan Illouz**, inscrit au Barreau de Paris depuis 2015, est un Avocat contentieux spécialisé dans la résolution – amiable ou judiciaire – de litiges commerciaux, industriels et financiers à forts enjeux économiques et stratégiques. Il assiste et représente, dans le cadre de négociations amiables ou, le cas échéant, devant les Tribunaux, des clients français et internationaux qui figurent parmi les acteurs clés des secteurs de la banque, de l'assurance, de l'industrie et de l'agroalimentaire. Jordan est membre du groupe de travail multi-pratiques d'ADVANT Altana dédié au Métavers, aux crypto-monnaies et aux smart contracts, qui contribue à éclairer les clients du cabinet sur les questionnements juridiques que ces nouveaux champs du droit suscitent. Jordan a rejoint ADVANT Altana en 2018, après avoir exercé au sein du département Contentieux/Arbitrage d'un cabinet d'affaires américain. Diplômé des Universités de la Sorbonne et de Paris-Dauphine, Jordan anime également des ateliers au sein du Master 2 Droit des affaires internationales de l'Université Paris-Saclay.



**Camille Raclet** est avocate au barreau de Paris depuis 2015, date à laquelle elle a rejoint le cabinet ADVANT Altana. Elle intervient en droit de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, des marques, des brevets et des dessins et modèles) et en droit des technologies de l'information. Elle pratique également le droit de la protection des données personnelles, au travers de tous types de dossiers (notamment la réalisation d'audits, la mise en place de plans de conformité, la gestion de failles de sécurité, ainsi que la rédaction et revue de la documentation réglementaire), et traite les aspects relatifs à la cybersécurité. Elle intervient pour des clients français et internationaux, tant en conseil qu'en contentieux, dans des secteurs d'activités variés. Camille a obtenu la certification CIPP/E (Certified Information Privacy Professional / Europe), est membre de l'APRAM (Association des Praticiens du Droit des Marques et des Modèles).

---

## Press contacts

Arthur BLANC-AUBERT  
Gantzer Agency  
+ 33 7 60 21 20 34

[arthur.blancaubert@gantzeragency.com](mailto:arthur.blancaubert@gantzeragency.com)

Dominique CHANTEUX-GILLET  
ADVANT Altana  
+ 33 6 63 11 25 46

[dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com](mailto:dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com)

